

Commune de Kehlen

Conseil Communal

Les membres du conseil communal sont priés de se réunir le vendredi, 22 septembre 2023 à 08.30 heures, dans la salle des séances de la maison communale de Kehlen pour délibérer sur les objets suivants :

ORDRE DU JOUR

Séance publique

Communications

- 1. Plan de gestion des forêts de la commune de Kehlen pour l'exercice 2024
- 2. Règlement d'ordre intérieur du Conseil Communal de la Commune de Kehlen
- 3. Règlement d'ordre intérieur des Commissions Consultatives Communales de la Commune de Kehlen
- Règlement communal concernant la composition, le fonctionnement et les attributions du Comité de Jumelage modification
- 5. Règlement-taxe relatif au Repas sur roues modification
- 6. Règlement taxe et de gestion concernant la galerie d'art « Bei der Kierch » modification
- 7. Commissions consultatives communales
 - 7.1. Commission consultative communale de la Famille et de l'Egalité des Chances
 - 7.1.1. Nomination des membres
 - 7.1.2. Désignation d'un président et d'un secrétaire
 - 7.2. Commission consultative communale de la Jeunesse
 - 7.2.1. Nomination des membres
 - 7.2.2. Désignation d'un président et d'un secrétaire
 - 7.3. Commission consultative communale de l'Environnement et de l'Énergie
 - 7.3.1. Nomination des membres
 - 7.3.2. Désignation d'un président et d'un secrétaire
 - 7.4. Commission consultative communale des Affaires Culturelles
 - 7.4.1. Nomination des membres
 - 7.4.2. Désignation d'un président et d'un secrétaire
 - 7.5. Commission consultative communale des Finances
 - 7.5.1. Nomination des membres
 - 7.5.2. Désignation d'un président et d'un secrétaire
 - 7.6. Commission des Loyers
 - 7.6.1. Nomination des membres
 - 7.6.2. Désignation d'un président, d'un président suppléant et d'un secrétaire
 - 7.7. Commission consultative communale des Sports et Loisirs
 - 7.7.1. Nomination des membres
 - 7.7.2. Désignation d'un président et d'un secrétaire
 - 7.8. Commission de l'Intégration Nomination des membres
 - 7.9. Commission consultative communale du 3e Âge
 - 7.9.1. Nomination des membres
 - 7.9.2. Désignation d'un président et d'un secrétaire
 - 7.10. Commission consultative communale du Développement Urbain
 - 7.10.1. Nomination des membres
 - 7.10.2. Désignation d'un président et d'un secrétaire
 - 7.11. Commission consultative communale de la Circulation et de la Mobilité Douce
 - 7.11.1. Nomination des membres

- 7.11.2. Désignation d'un président et d'un secrétaire
- 7.12. Commission de consultative communale l'Inclusion sociale et de la Participation Citoyenne
 - 7.12.1. Nomination des membres
 - 7.12.2. Désignation d'un président et d'un secrétaire
- 7.13. Commission Scolaire Nomination des membres
- 8. « Klimabündnis Lëtzebuerg » Nomination d'un délégué communal effectif et d'un délégué communal suppléant
- 9. Galerie « Bei der Kierch » à Kehlen Démission d'un membre
- 10. SICA Nomination de trois délégués communaux
- 11. SICEC Nomination d'un délégué communal
- 12. SICONA Nomination d'un délégué communal
- 13. SIDERO Nomination d'un délégué communal
- 14. SIDOR Nomination d'un délégué communal
- 15. SIGI Nomination d'un délégué communal
- 16. CIPA Mamer Nomination d'un délégué communal effectif et d'un délégué communal suppléant
- 17. ALA Nomination d'un délégué communal effectif et d'un délégué communal suppléant
- 18. ORT Nomination d'un délégué
- 19. ZARO Nomination de deux délégués communaux
- 20. COPIL Nomination d'un délégué communal
- 21. Regional Museksschoul Westen Nomination de deux délégués communaux
- 22. LEADER Centre Ouest Nomination d'un délégué communal effectif et d'un délégué communal suppléant
- 23. Administration des transports publics Nomination d'un délégué communal effectif et d'un délégué communal suppléant
- 24. Actes notariés/Compromis/Conventions
 - 24.1. Constitution d'une servitude supplémentaire ZAE à Kehlen (JP Kehlen SA)
 - 24.2. Contrat de bail installation mât d'antennes et équipements annexes (Post)
 - 24.3. Contrat de bail à fermage (Oury)
 - 24.4. Compromis de vente pour l'acquisition d'une parcelle à Keispelt au lieu-dit « Rue Durenthal »
- 25. Contrat de fourniture de gaz naturel (Enovos)
- 26. Contrats de prestations de services
 - 26.1. Cours de langue luxembourgeoise pour adulte
 - 26.2. Cours de langue luxembourgeoise pour adulte
- 27. Valeur des cadeaux ou dons à offrir à différentes occasions au personnel communal et aux membres du conseil communal
- 28. Taekwondo Team Kehlen Subside extraordinaire
- 29. Amicale CIS Kehlen Subside ordinaire
- 30. Capoeira Kehlen Dépôt de statuts
- 31. Edifices religieux
 - 31.1. Nouvelle convention de mise à disposition Chapelle de Dondelange
 - 31.2. Nouvelle convention de mise à disposition Eglise de Keispelt
 - 31.3. Nouvelle convention de mise à disposition Eglise de Nospelt
 - 31.4. Nouvelle convention de mise à disposition Eglise de Kehlen
- 32. Modification ponctuelle du plan d'aménagement particulier « quartier existant » (PAP-QE) de la Commune de Kehlen
- 33. Convention PAP NQ 'rue des Champs' à Kehlen
- 34. Confirmation de règlements de circulation d'urgence du collège des bourgmestre et échevins
- 35. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants Création d'un poste d'employé communal dans la catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A2, sous-groupe éducatif et psycho-social

36. Administration communale de Kehlen

- 36.1. Création d'un poste d'employé communal pour les besoins du service des finances dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif
- 36.2. Création d'un poste d'employé communal pour les besoins du service des ressources humaines dans la catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A2, sous-groupe administratif
- 36.3. Création d'un poste d'employé communal pour les besoins du service technique dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif

Séance à huis clos

- 37. Service d'éducation et d'accueil communal pour enfants
 - 37.1. Démission d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 37.2. Nomination d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social, avec décision de classement
 - 37.3. Nomination d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 37.4. Nomination d'un employé communal de la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 37.5. Nomination d'un employé communal pour les besoins du services des structures d'accueil, catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 37.6. Nomination d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social avec décision de classement
 - 37.7. Nomination d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social avec décision de classement
 - 37.8. Modification de la tâche d'un employé communal de la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 37.9. Modification de la tâche d'un employé communal de la catégorie d'indemnité D, groupe d'indemnité D2, sous-groupe éducatif et psycho-social
 - 37.10. Démission d'un employé communal de la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe éducatif et psycho-social.

38. Administration communale de Kehlen

- 38.1. Nomination définitive d'un fonctionnaire communal dans la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif pour le secrétariat communal
- 38.2. Promotion au grade 11 d'un fonctionnaire communal de la catégorie de traitement B, groupe de traitement B1, sous-groupe administratif pour le service technique
- 38.3. Démission d'un employé communal de la catégorie d'indemnité C, groupe d'indemnité C1, sous-groupe technique au service technique
- 38.4. Démission d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif au service enseignement
- 38.5. Nomination d'un employé communal pour les besoins du services des finances, catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif avec décision de classement
- 38.6. Nomination d'un employé communal pour les besoins du service des ressources humaines dans la catégorie d'indemnité A, groupe d'indemnité A2, sous-groupe administratif avec décision de classement
- 38.7. Nomination d'un employé communal dans la catégorie d'indemnité B, groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif pour les besoins du service technique avec décision de classement

Ainsi arrêté à Kehlen, le 15 septembre 2023 Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le Président, Félix Eischen Le Secretaire, Marco/Haas